

ENCLOSURE ATTACHÉ

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES ONG SUR LA RÉUNIFICATION DE LA CORÉE ET LES DROITS DE L'HOMME EN CORÉE DU SUD
Genève (Suisse) 3 et 4 AVRIL 1982

INTERNATIONAL NGO CONFERENCE ON THE REUNIFICATION OF KOREA AND HUMAN RIGHTS IN SOUTH KOREA
Geneva (Switzerland) 3rd and 4th APRIL 1982

01 JUN RECD

7. VI

Comité Préparatoire
Preparatory Committee

Association Internationale des Juristes Démocrates
International Association of Democratic Lawyers

Conférence Chrétienne pour la Paix
Christian Peace Conference

Conseil Mondial de la Paix
World Peace Council

Fédération Démocratique Internationale des Femmes
Women's International Democratic Federation

Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique
World Federation of Democratic Youth

Fédération Mondiale des Travailleurs Scientifiques
World Federation of Scientific Workers

Fédération Syndicale Mondiale
World Federation of Trade Unions

Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté
Women's International League for Peace and Freedom

Organisation de la Solidarité des Peuples Afro-Asiatiques
Afro-Asian People's Solidarity Organization

Union Internationale des Étudiants
International Union of Students

Comité International de Liaison pour la réunification
indépendante et pacifique de la Corée
International Liaison Committee for the independent
and peaceful reunification of Korea

Paris, le 19 mai 1982

PO 130 P1 (A/INK)

Monsieur Javier PEREZ de CUELLAR
Secrétaire Général de l'O.N.U.

Monsieur le Secrétaire Général,

La Conférence des ONG sur la réunification de la Corée qui s'est tenue à Genève les 3 et 4 avril 1982, après avoir entendu divers rapports sur la situation en Corée et en avoir débattu, se réfère à la résolution 3390/XXX du 18 novembre 1975 qui précise : "il est nécessaire de dissoudre le commandement des Nations Unies et de retirer toutes les troupes étrangères stationnées en Corée du Sud sous couvert des Nations Unies".

La Conférence a manifesté sa préoccupation sur l'accumulation d'équipements militaires y compris d'armes nucléaires en Corée du Sud, sur les nouveaux engagements militaires et les manœuvres qui s'y déroulent régulièrement et simulent, le plus souvent, des opérations offensives dirigées contre la R.P.D.C.

Cette situation augmente le risque d'un conflit qui, en raison de l'état actuel de tension internationale, constituerait un danger direct pour la paix mondiale.

La Conférence a également exprimé sa profonde inquiétude à propos des violations graves et massives des droits de l'homme en Corée du Sud qui se perpétuent jusqu'à aujourd'hui. Ces violations sont la seule réponse des autorités sud-coréennes aux légitimes aspirations du peuple coréen à la réunification de sa patrie.

La Conférence considère que les propositions de fondation d'une République Confédérale Démocratique du Koryo, sur la base des trois principes -indépendance, réunification pacifique et union nationale- que la délibération de l'Assemblée Générale de l'O.N.U. du 28 novembre 1973 (A/90 30/XXVIII) a fait siens, constituent une solution réaliste en vue d'un règlement positif du problème coréen.

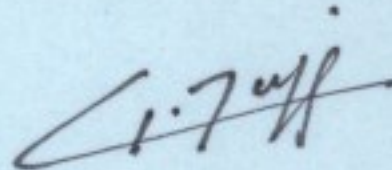
.../...

La Conférence a souligné la nécessité de prendre des mesures concrètes en vue de l'application des résolutions de l'Assemblée Générale de l'O.N.U. sur la réunification de la Corée, afin que soit garantie le droit inaliénable du peuple coréen à son auto-détermination, ce qui implique nécessairement le départ de toute force militaire et d'ingérence étrangère.

Nous nous permettons de vous adresser un message adopté par la Conférence et destiné à la Deuxième Session Spéciale sur le Désarmement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre haute considération.

Pour la Présidence de la Conférence



Guy DUPRE
Secrétaire Général du C.I.L.R.E.C.O.

Comité International de Liaison
pour la réunification indépendante
et pacifique de la Corée -C.I.L.R.E.C.O.
94, rue René Boulanger
75010 PARIS
F R A N C E

MESSAGE A LA SECONDE SESSION SPECIALE SUR LE DESARMEMENT

Comité Préparatoire
Preparatory Committee

Association Internationale des Juristes Démocrates
International Association of Democratic Lawyers
Conférence Chrétienne pour la Paix
Christian Peace Conference
Conseil Mondial de la Paix
World Peace Council
Fédération Démocratique Internationale des Femmes
Women's International Democratic Federation
Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique
World Federation of Democratic Youth
Fédération Mondiale des Travailleurs Scientifiques
World Federation of Scientific Workers
Fédération Syndicale Mondiale
World Federation of Trade Unions
Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté
Women's International League for Peace and Freedom
Organisation de la Solidarité des Peuples Afro-Asiatiques
Afro-Asian People's Solidarity Organization
Union Internationale des Étudiants
International Union of Students
Comité International de Liaison pour la réunification
indépendante et pacifique de la Corée
International Liaison Committee for the independent
and peaceful reunification of Korea

La Conférence Internationale des ONG sur la réunification de la Corée et les droits de l'homme en Corée du Sud réunie à Genève les 3 et 4 avril 1982, avec la participation de 40 organisations non-gouvernementales nationales et internationales, considère que la division artificielle de la Corée, qui se perpétue contre la volonté du peuple coréen, constitue une source constante de tension et, en conséquence, un danger pour la paix dans la région et dans le monde.

Nous considérons que la réunification indépendante et pacifique de la Corée est la seule solution à ce problème, et que le retrait de toutes les troupes étrangères et de leur matériel en est une condition préalable. Dans ce sens, nous considérons les propositions du gouvernement de la R.P.D.C. en vue de l'instauration d'une République Confédérale Démocratique du Koryo comme une suggestion constructive pour éliminer cette source de tension et comme une proposition positive pour la réunification indépendante et pacifique de la Corée.

Nous constatons que la péninsule coréenne est un siège de tension permanente, qui ne cesse de s'aggraver à cause de l'accumulation énorme d'armes -y compris nucléaires- et de troupes dans la partie sud ; que

ces armes nucléaires constituent une grave menace car elles seraient vraisemblablement utilisées dans le cas d'un conflit ; que des manoeuvres militaires et exercices conjoints dangereux tels que "Team Spirit" et "Ivy League" se déroulent périodiquement, et de plus en plus fréquemment, en Corée du Sud.

Compte tenu de cette situation dangereuse, nous faisons une demande pressante à la Seconde Session Spéciale sur le Désarmement pour qu'elle se prononce favorablement sur le retrait des troupes étrangères et des armes nucléaires de Corée du Sud et sur la proposition de faire de la péninsule coréenne et de l'Asie du Nord-Est une zone exempte d'armes nucléaires. Nous lui demandons d'inclure une recommandation dans ce sens dans son document final, comme un élément du programme global de désarmement. Nous considérons que cette recommandation constituerait un pas constructif vers la garantie de la paix et la sécurité dans la région et dans le monde.

Genève, le 4 avril 1982